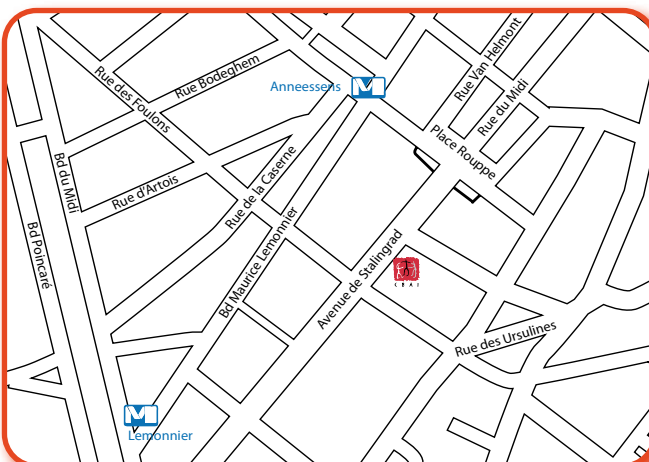




STIB:
Lignes 3, 4
Métro Lemonnier/Annessens



Le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle est une association sans but lucratif. Son objectif est la **promotion active des relations interculturelles**. Créé en 1981, le CBAI poursuit cet objectif au travers de 4 types d'actions: **la formation, l'information, la diffusion culturelle et le soutien au secteur associatif**. Le CBAI a aussi une mission de **Centre régional d'appui à la cohésion sociale**.

Centre Bruxellois
d'Action Interculturelle

Formation Agent de développement et de médiation interculturelle

2022 - 2024

Intéressé.e par cette formation?

**Présentez-vous à une
de nos séances d'information au CBAI**

- **Mardi 21 juin** de 18h à 20h
- **Mercredi 29 juin** de 10h à 12h
- **Lundi 29 août** de 14h à 16h

Rentrée mardi 20 septembre 2022

**Priorité sera donnée aux candidat.es ayant
participé à l'une de ces séances d'information.**

Inscription à l'adresse formation@cbai.be
(en mentionnant vos nom, prénom, adresse,
n°de portable et **la date choisie**)

Centre Bruxellois d'Action Interculturelle
Avenue de Stalingrad 24 - 1000 Bruxelles
Tél 02/289 70 50 • Fax 02/512 17 96
formation@cbai.be - www.cbai.be

Ouvert du lundi au vendredi
de **9h00 à 13h00** et de **14h00 à 17h30**

Avec l'aide du Fonds Social Européen,
de la Commission communautaire française,
de Bruxelles Formation, d'Actiris et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Vous vivez la dimension multiculturelle bruxelloise. Vous souhaitez travailler/ approfondir les questions de migrations et d'interculturalité pour favoriser l'évolution vers une société plus juste, solidaire et démocratique...

Objectifs de formation

- Développer des **compétences en coordination de projet** : sa capacité à construire des actions collectives et des projets de groupe en s'inspirant au plus près de la démarche d'Éducation permanente
- Développer des **compétences en communication** interculturelle
- Développer **une vision politique** de son positionnement et de son action
- Développer l'**aptitude à comprendre et tenir compte du cadre institutionnel** dans lequel cette action a lieu, y compris pour le faire évoluer.

Le plus de la formation

Vous vous formez au sein d'un groupe multiculturel, laboratoire d'échanges et de réflexions.

Pour qui

La formation s'adresse à **toute personne engagée dans le champ social et culturel bruxellois** qu'elle soit travailleuse, demandeuse d'emploi, volontaire, militante associative...

Débouchés

La formation prépare à la **coordination de projets** dans diverses structures du champ social, culturel et de la santé communautaire (maisons et associations de quartier, services sociaux, services de prévention, maisons de jeunes, centres culturels, centres de formation, maisons médicales...).

La formation constitue également un **soutien aux pratiques professionnelles** et/ou à l'**action collective**.

Durée de la formation et horaires

Mardi et Jeudi de 18h à 21h
823 heures de formation réparties sur 2 ans
et 4 à 5 week-ends/an, dont 1 résidentiel

- 🗨️ **540 heures de formation**
- 🗨️ **228 heures de pratique professionnelle** à travers l'accompagnement ou la mise en place d'un projet sur le terrain
- 🗨️ **55 heures de guidance individuelle**

Certification

Elle peut déboucher sur :

- 🗨️ Une **attestation de fréquentation et/ou d'aptitude** délivrée par le CBAI
- 🗨️ Un **brevet d'aptitude** à la gestion d'institutions culturelles et à la coordination du projet global d'organismes culturels et socio-culturels (**BAGIC**), délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conditions de participation

- Avoir participé à une séance d'information
- Avoir **24 ans** minimum.
- Disposer d'un **certificat CESI** minimum (certificat de l'enseignement secondaire inférieur).
- Avoir une connaissance suffisante du **français** tant à l'oral qu'à l'écrit et de l'utilisation du traitement de texte.
- Avoir satisfait à un **entretien de sélection**.
- Payer **25 euros** de participation aux frais/an.

Pour les demandeurs.euses d'emploi, un **défraiement de 2€/h** ainsi que le **remboursement des frais de déplacement** sont prévus. Pour les travailleurs.euses, la formation donne droit au **congé éducation**.

Contenus de la formation

Première année

- Histoire, sociologie, anthropologie et politique des migrations et des communautés en Belgique
- Récits de trajectoires migratoires
- Approche interculturelle niv. 1
- Théories et pratiques de la communication (CNV, Palo Alto, Rogers, Gordon, PNL ...)
- Accompagnement et construction de projets niv. 1
- Dynamique de groupe
- Gestion de conflits
- Atelier d'expression corporelle
- Atelier d'écriture
- Minimum 76h de pratique professionnelle et rapport de projet

Deuxième année

- Approche interculturelle niv. 2
- Stigmatisation des groupes sociaux (stéréotype, discrimination, racisme, dominations...)
- Médiation
- Histoire de la Belgique, structures de l'État et financement des projets associatifs
- Politiques de la Ville et dispositifs publics
- Éducation permanente : démarche et décret
- Techniques d'animation et de conduite de réunions
- Accompagnement et construction de projets niv. 2
- Entraînement mental
- Action et intelligences collectives (créer et faire vivre une asbl, réseaux, partenariat, développement communautaire...)
- Analyse institutionnelle et organisationnelle
- Minimum 152h de pratique professionnelle et rapport de projet.
- Épreuve intégrée de fin de formation (jury externe)